



Contrat de la filière Ferroviaire

Le contrat de filière a été présenté par Monsieur Louis Nègre, Vice-Président du comité stratégique de la filière construction ferroviaire, à Monsieur Arnaud Montebourg, ministre du redressement productif le 11 janvier 2013.



Editorial



La création des comités stratégiques de filière vise à combler le déficit de structuration des filières industrielles en France en proposant un lieu de concertation permettant de définir des stratégies de filière partagées entre ses acteurs » : c'est sur cette base que la filière ferroviaire a entrepris dès 2009 de définir et de mettre en œuvre une feuille de route stratégique partagée par tous les acteurs de la filière.

L'ensemble des partenaires, acteurs de la filière industrielle ferroviaire : organisations syndicales de salariés, fédérations professionnelles, grandes entreprises du secteur, PME-PMI, clusters, pôles de compétitivité, opérateurs ferroviaires..., en partenariat avec le ministère du Redressement Productif, le FSI, et le ministère des Transport, ont contribué aux réflexions du Comité Stratégique de la Filière Ferroviaire (CS2F) et réalisé un travail de qualité afin de définir **LA** stratégie permettant à notre pays de disposer d'une **filière ferroviaire industrielle pérenne et solidaire**, plus **structurée**, mieux **organisée** et **consolidée dans son 3^{ème} rang mondial**.

Le résultat de cette démarche collective : La publication du rapport « Ambition 2020 », validé par le Ministre du Redressement Productif le 11 janvier 2013, véritable feuille de route pour la filière industrielle ferroviaire française qui s'articule autour de **6 axes stratégiques** déclinés en **24 propositions opérationnelles** :

1. Consolider et élargir le périmètre du Comité Stratégique de la Filière Ferroviaire (CS2F) ; renforcer son rôle de veille et d'information,
2. Dynamiser le marché national en le rendant plus compétitif ; offrir une visibilité à 5 ans sur l'ensemble de ses segments,
3. Renforcer les liens et les partenariats entre les acteurs de la filière,
4. Renforcer le positionnement des entreprises, et en particulier des PME et PMI, sur les marchés de l'Union Européenne et à l'international,
5. Renforcer la capacité et la stratégie de R&D et d'innovation partagées,
6. Développer l'attractivité du secteur ferroviaire ; développer les synergies études / formations / emplois.

Une première étape a été franchie : la filière industrielle ferroviaire dispose désormais d'une stratégie claire et partagée, soutenue par les pouvoirs publics.

La seconde étape a été la signature du « Contrat de Filière Ferroviaire », le 11 janvier 2013, fondé sur des engagements réciproques entre l'Etat, ses organes (FSI, Médiation Interentreprises, ADEME, RFF...) et les grands acteurs de cette filière (FIF, Fer de France, clusters régionaux, ...). Certaines des 24 propositions opérationnelles figurent au contrat.

Reste désormais à mettre en œuvre les propositions d'Ambition 2020 sachant que la FIF s'est d'ores-et-déjà engagée dans le pilotage des chantiers suivants :

- L'accélération de la structuration de la filière grâce aux clusters régionaux,
- La mise en place de deux conférences annuelles donneurs d'ordre / sous-traitants (la première aura lieu en juin 2013)
- La protection des technologies stratégiques pour la filière ferroviaire
- La création d'un Institut Carnot du Ferroviaire
- Le développement de l'innovation dans les PME-PMI.

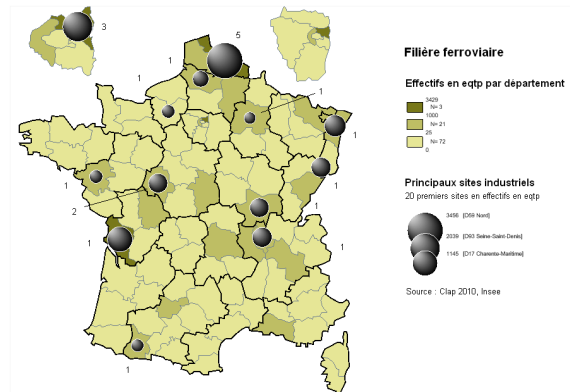
Louis NEGRE, Vice-Président du Comité stratégique de la filière « Construction ferroviaire »

Carte d'identité de la filière

L'industrie ferroviaire française (placée, après celles de la Chine et de l'Allemagne, dans les trois premières mondiales) a représenté en 2011 un chiffre d'affaires de 4,2 G€ pour 21 000 emplois (hors activités des opérateurs et des gestionnaires d'infrastructure).

Principaux acteurs

- Alstom, Bombardier, Siemens-Mobility
 - équipementiers de rang1 : Faiveley, GHH-Valdunes, ...
 - plus de 1 000 petites PME ou TPE (CA inférieur à 20 M€)
- Recherche : IRT Railenium, plateforme CADEMCE ; divers laboratoires, notamment en Nord-Pas-de-Calais



Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Des dynamiques respectives et successives du TGV, TER et Tramway sur le marché national • La maîtrise des compétences techniques sur l'ensemble des segments • La présence de champions nationaux, leaders mondiaux dans le matériel roulant, la signalisation ou l'infrastructure 	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque d'ETI et la fragilité du tissu de PME • Une coopération industrielle qui peut être renforcée • Une mauvaise maîtrise des délais de livraison • Des difficultés à fiabiliser les matériels avant leur mise en service
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • La volonté politique forte de soutien à l'innovation • La volonté politique forte de mettre en œuvre des grands projets structurants • Un marché mondial avec un taux de croissance annuelle supérieure au taux de croissance du PIB mondial • La régénération du réseau en œuvre depuis les années 1970 	<ul style="list-style-type: none"> • La montée en puissance spectaculaire de la Chine • L'agressivité croissante sur le marché mondial de pays asiatiques • Les graves incertitudes sur le financement des programmes structurants • L'endettement accéléré du système ferroviaire français

Le contrat de filière

Lors de la tenue du Comité Stratégique à Valenciennes le 11 janvier 2013, les ministres ont annoncé des mesures destinées à aider la filière industrielle ferroviaire à mieux s'armer pour faire face à un marché mondial en pleine mutation, mais aussi en progression, notamment en Asie. La filière ferroviaire française est forte d'un savoir-faire porté par plusieurs grands groupes et par un tissu d'un millier de PME, représentant 21 000 emplois en France. Il faut donner à ces entreprises davantage de visibilité, soutenir l'innovation et renforcer la structuration de la filière pour conquérir des marchés à l'export, dans les domaines où l'offre française est compétitive, et notamment dans le secteur de la ville durable.

Afin de répondre aux enjeux identifiés, le contrat de filière engage les partenaires dans un certain nombre d'actions.

Son architecture est la suivante :

Action 1 : Assurer le développement du chiffre d'affaires des entreprises et la transparence des relations donneurs d'ordre/sous-traitants

Sous-action 1.1	Pilote	Calendrier
Créer un outil financier permettant aux régions de financer les TER	Ministère chargé des transports	Fin 2013
Sous-action 1.2	Pilote	Calendrier
Organiser des conférences donneurs d'ordre/sous-traitants-volet prévisions et financements et volet « médiation »	Fédération des Industries Ferroviaires (FIF)	Première conférence le 15/10/2013
Rendre lisibles les marchés passés entre les grands donneurs d'ordres et les fournisseurs de rang 1		

Action 2 : Inventer les modes de déplacement du futur

Sous-action 2.1	Pilote	Calendrier
Lancer un appel à manifestations ferroviaire (AMI)	CGI, Ministères,	Septembre 2013
Donner les moyens (40 M€) aux entreprises d'innover technologiquement	ADEME	
Sous-action 2.2	Pilote	Calendrier
Innover et soutenir le fret ferroviaire	RFF et FIF	2013
Faire émerger des projets innovants, rassemblant les acteurs		
Sous-action 2.3	Pilote	Calendrier
Concrétiser Railenium	CGI, Ministères,	Réalisé
Lancer les premiers projets collaboratifs	ANR	

Action 3 : Structurer les écosystèmes et les ETI de la filière

Sous-action 3.1	Pilote	Calendrier
Créer un fonds d'investissement ferroviaire (FMEF) de 40 M€ abondé par le FSI, Alstom, Bombardier, SNCF et RATP	FSI et entreprises contributives	2013
Permettre la création d'ETI et de grosses PMI de dimension internationale, moins fragiles aux aléas du marché		

Sous-action 3.2 Créer une « équipe de France ferroviaire » à l'export Rendre visible l'offre intégrée de la filière à l'export	Pilote Fer de France	Calendrier Réalisé (groupe de travail Export constitué)
Sous-action 3.3 Constituer un réseau des Clusters ferroviaires Accélérer la structuration de la filière via les Clusters	Pilote FIF	Calendrier Réalisé : réseau créé (réunions de février à mai 2013)

Engagements réciproques des acteurs de la filière et de l'Etat

Chacune des actions du contrat de filière est porteuse d'engagements réciproques des acteurs de la filière et de l'Etat.

	Engagements de l'Etat et des organismes d'Etat	Engagements des acteurs de la filière
Action 1 : Développement des entreprises et transparence des relations	Créer un outil financier : éligibilité dans le cadre d'une enveloppe de 20 G€ de certaines catégories d'investissement (fonds d'épargne de la CDC)	Mise en place de conférences donneurs d'ordres fournisseurs, organisées par la FIF (avec soutien de la FIM) Mettre en place l'équipe de Médiation propre à la filière
Action 2 : Modes de déplacement du futur	Lancer un AMI ferroviaire Financer des premiers projets dans le cadre de Railenium	Présentation de projets innovants
Action 3 : Ecosystèmes et ETI de la filière	Créer un fonds d'investissement ferroviaire de 40 M€ Equipe de France à l'export « Fer de France » : définition d'une feuille de route avec livrables	Créer un fonds d'investissement ferroviaire de 40 M€ « Fer de France » : définition d'une feuille de route avec livrables Créer un réseau de Clusters

Fiche Action 1

Assurer le développement du CA des entreprises et la transparence des relations entre donneurs d'ordres et fournisseurs

Les incertitudes sur le niveau des investissements futurs dans les programmes de transports publics et sur la réorganisation du système ferroviaire français rendent très peu visibles à moyen terme les carnets de commandes des industriels. Sur la plupart des segments (TGV, TER, TET, Fret) le niveau des commandes en cours n'offre que très peu de perspectives au-delà de 2015-2016. D'ores et déjà certains fournisseurs et sous-traitants sont fragilisés par cette situation. Les conséquences négatives en termes d'emploi et de maintien de compétences critiques peuvent être importantes.

Pour la filière il est essentiel de donner de la visibilité sur ces commandes publiques, notamment concernant la poursuite des commandes de TER par les régions.

Sous-action 1.1	Pilote	Calendrier
Créer un outil financier permettant aux régions de financer les TER	Ministère chargé des transports	Fin 2013

Il convient également d'améliorer de façon significative l'efficacité et la pérennité du tissu de fournisseurs et sous-traitants intervenant dans la filière. La tenue de conférences entre ces acteurs va contribuer à cette démarche indispensable à une meilleure structuration de la filière.

En matière de Médiation, la FIF promeut, au sein de la filière ferroviaire, la charte régissant les relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants et a pris comme engagement d'en assurer la diffusion et la promotion, d'encourager sa signature et d'en contrôler l'application.

Dans le cadre du comité stratégique de la filière ferroviaire, des points réguliers sur la mise en œuvre de la charte et son application sont réalisés, notamment pour en déduire des actions correctives à mettre en œuvre au sein de la filière.

Sous-action 1.2	Pilote	Calendrier
Organiser des conférences donneurs d'ordre/sous-traitants Rendre lisibles les marchés passés entre les grands financeurs et les sous-traitants de rang 1	Fédération des Industries Ferroviaires (FIF)	des Conférences le 15/10/2013

La conférence d'octobre, organisée par la FIF avec le soutien de la Fédération des Industries Mécaniques (FIM), comportera trois parties :

- une analyse du marché français et des plans de charge en matériel roulant et infrastructure
- un bilan des premières actions de la « Médiation »
- le domaine de l'innovation et de la R&D, en particulier pour les PME-PMI
- le développement des Clusters Industriels

Sur le volet « Médiation », une équipe se met en place.

Fiche Action 2

Inventer les modes de déplacement du futur

L'industrie ferroviaire bénéficie des dispositifs du programme des investissements d'avenir. Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) spécifiquement destiné aux « Transports ferroviaires », doté initialement de 150 M€ a permis de soutenir des projets. Le lancement d'un nouvel AMI ferroviaire peut soutenir la capacité d'innovation des acteurs de la filière. Le pôle de compétitivité I-Trans, en lien avec les clusters ferroviaires, est un acteur majeur dans le dispositif de l'innovation technologique dédiée à modes de déplacement du futur.

Sous-action 2.1	Pilote	Calendrier
Lancer un appel à manifestations ferroviaire (AMI) Donner les moyens (40M€) aux entreprises d'innover technologiquement	CGI, Ministères, ADEME	Septembre 2013

L'innovation implique la performance des sillons Fret qui doit être améliorée sur le réseau national et pourra bénéficier ainsi à l'ensemble des circulations, internationales, nationales et locales. Des plans d'action pourront accompagner la relance du fret.

Sous-action 2.2	Pilote	Calendrier
Innover et soutenir le fret ferroviaire Faire émerger des projets innovants, rassemblant les acteurs	RFF et FIF	2013

L'Institut de Recherche Technologique (IRT) Railenium spécialisé dans les infrastructures et technologies ferroviaires du futur est porté par l'ensemble des acteurs publics, industriels et de la recherche de la région Nord-Pas-de-Calais

Sous-action 2.3	Pilote	Calendrier
Concrétiser Railenium Lancer les premiers projets collaboratifs	CGI, Ministères, ANR	Réalisé

Le conventionnement pour financement a été passé avec l'ANR et les premiers projets sont lancés.

Fiche Action 3

Structurer les écosystèmes et les ETI de la filière

La constitution d'un fonds ferroviaire répond à une demande forte de la filière. Il est essentiel de faire émerger dans la filière de nouveaux équipementiers ferroviaires de classe mondiale, innovants, exportateurs et créateurs d'emplois. Il s'agit notamment d'identifier et de constituer, soit par le rapprochement structurel d'entreprises, soit par la mise en place de groupements, de grosses PME (CA potentiel supérieur à 100 M€) ou ETI dans des domaines de fonctions ou produits stratégiques pour la filière.

Ces entreprises ou groupements doivent être accompagnés dans la constitution et la commercialisation d'une offre de produits et services compétitifs sur les marchés mondiaux, avec la mise en place d'une plate-forme partagée de gestion de projets internationaux.

Sous-action 3.1	Pilote	Calendrier
Création d'un fonds d'investissement ferroviaire (FMEF) de 40M€ abondé par le FSI, Alstom, Bombardier, SNCF et RATP Permettre la création d'ETI de dimension internationale moins fragiles aux aléas du marché	FSI et entreprises contributives	2013

Fédérer un réseau export du ferroviaire, afin de mieux identifier les opportunités et partager l'environnement stratégique, est indispensable, tout comme structurer l'aide apportée aux ETI et PME à l'export en renforçant leur accompagnement sur les sujets d'ordre techniques, juridiques ou organisationnels.

Sous-action 3.2	Pilote	Calendrier
Création d'une « équipe de France ferroviaire » à l'export Rendre visible l'offre intégrée de la filière à l'export	Fer de France	Réalisé (groupe de travail Export constitué)

Le groupe de travail Export de Fer de France s'est réuni, permettant ainsi de définir une feuille de route et ses livrables.

Sous-action 3.3	Pilote	Calendrier
Constituer un réseau des Clusters ferroviaires Accélérer la structuration de la filière via les Clusters	FIF	Réalisé : réseau créé (réunions de février à mai 2013)

Le réseau des clusters industriels ferroviaires a été mis en place le 28 mars 2013, concrétisant ainsi l'une des propositions du rapport « Ambition 2020 ». Il regroupe les quatre groupements régionaux constitués autour d'un projet fédérateur : l'Association des Industriels Ferroviaires (Nord-Pas-de-Calais – Picardie),

Mecateamcluster (Bourgogne), MipyRail (Midi-Pyrénées), Neopolia Rail (Pays de la Loire). L'animation de ce réseau est assurée par la FIF.

Ces groupements d'entreprises sont un levier pour améliorer la performance de la filière ferroviaire et franchir ainsi une étape dans sa structuration. Ce réseau va permettre de partager les expériences et les méthodologies, de mettre en commun des moyens, comme de proposer et réaliser des actions collectives spécifiques à ces groupements.